

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

JCLV/BB/FB 21-8834

Ville de 29 761 Habitants
Commune en développement
Membre de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines

**RECRUTE
POUR SA DIRECTION DE L'EDUCATION**

UN ANIMATEUR PERISCOLAIRE (H/F)

Cadre d'emplois des Adjointes d'animation

Sous la responsabilité du Directeur des accueils périscolaires et de loisirs, vous aurez pour principales missions :

- Accueillir les enfants d'âge maternel ou élémentaire,
- Participer à l'éducation des enfants,
- Assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants,
- Mettre en place des animations éducatives en lien avec le projet pédagogique.

Votre profil

- **Titulaire du BAFA complet minimum ou équivalent**
- Connaissance du développement de l'enfant
- Expérience en animation confirmée

Temps de travail de 1607 h à 38h30 h hebdomadaires annuelles + 25CA + 20 RT

Vos horaires :

En semaine scolaire : 33h10

- Lundi : de 11h25 à 14h25 et de 16h15 à 18h30
- Mardi : de 11h25 à 18h30
- Mercredi : de 7h45 à 18h30 (9h30 travaillées)
- Jeudi : de 11h25 à 13h25 et de 16h15 à 18h30
- Vendredi : de 11h25 à 18h30

En dehors de l'emploi du temps scolaire et vacances : 1 enveloppe annuelle de 52 h

Les Vacances scolaires : de 7h45 à 18h30 (9h30 travaillées)

- 1 samedi par an lors de la fête de l'enfance

Poste à pourvoir par voie statutaire (mutation, détachement ou intégration directe) ou par voie contractuelle.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + primes de fin d'année / Avantages C.N.A.S.

Merci d'adresser LETTRE DE MOTIVATION et CV de préférence par mail à secretariat.drh@ville-guyancourt.fr,
ou par courrier à Monsieur LE MAIRE, 14 rue Ambroise Croizat, BP 32 - 78041 GUYANCOURT Cedex

Le Maire,
Vice-Président
de Saint-Quentin-en-Yvelines,

François MORTON